



LE MOT DU MAIRE, Thierry LEGUET

Chers tous,

Les jours s'allongent, le printemps est là. Les cultures de blé et de colza cernent notre village. La nature est belle. Sur la commune, les travaux de voirie se poursuivent, route de Loury, route de Neuville-aux-Bois, puis à la rentrée rue du haut thibert et rue du Caquet. Côté embellissement, nos services poursuivent leurs efforts pour l'obtention d'une 2ème fleur au label régional des villes et villages fleuris. Nous ne lâchons rien pour vous proposer un cadre de vie agréable à proximité de la forêt d'Orléans et d'Orléans métropole.

Sur le volet culturel, nous serons tous présent les 25 & 26 mai au 13ème Rock in Rebrech' organisé

par No Mad Muzik, présents aussi au festival de théâtre amateur des 14-15-16 juin ainsi qu'à la fête de la musique organisée par nos associations sur la place le samedi 22 juin. Entre temps se seront tenues les élections européennes du dimanche 09 juin. D'ici là, peut-être en saurons-nous plus sur l'ouverture d'une hypothétique 7ème classe afin d'accueillir les 155 élèves inscrits pour la prochaine rentrée. Engagée et investie pour notre commune, l'équipe municipale reste mobilisée pour faire de Rebréchien une commune agréable, solidaire et dynamique, où il fait assurément bon vivre ensemble.

PRINTEMPS 2024



AGENDA

- 23 mai - Conseil municipal - salle polyvalente - 19h
- 25, 26 mai - Rock in Rebrech'
- 1er juin - A la rencontre de mon Maire - salle Area Bacchi - 11h
- 09 juin - Elections européennes - salle polyvalente -
- 14, 15 et 16 juin : Rencontres de théâtre amateur
- 22 juin - Fête de la musique Place de l'église - 19h
- 28 juin - Kermesse de l'école
- 29 juin - Concert de RAP - After School Jeunesse - salle polyvalente - 20h
- 06 juillet - A la rencontre de mon Maire - Area Bacchi - 11h
- 14 juillet - 11h : Inscriptions tournoi de Pétanque - APM Jeux - 19h Apéritif républicain - 20h - Repas animé 23h - Feu d'artifice sonorisé

BON À SAVOIR

PANNEAU D'INFORMATION

Début mars, un panneau d'information lumineux a été installé au centre du village. Couplé à une application gratuite cet écran vient renforcer les supports d'informations déjà existant tels que le bulletin municipal annuel, - les Rebrech'infos périodiques, le site internet et la page Facebook.

Téléchargez l'Application gratuite iOS ou Android « Cento Access » et restez connectés !

Déjà plus de 120 utilisateurs...



RÉUNION D'INFORMATION

Le jeudi 13 juin à 14h30 à la salle polyvalente aura lieu une réunion animée par la Commission Locale d'Information et de Coordination (CLIC Nord) Présentation d'un ensemble de services pour favoriser et préserver le maintien à domicile (services à la personne, dossier APA, aménagement logement, aides techniques ou financières...)

DU CÔTÉ DE LA VIE MUNICIPALE

VOIRIE

En partenariat avec le promoteur, un tout nouveau trottoir a été réalisé avec une finition sablée en face de la nouvelle résidence route de Loury. Cette réalisation vise à améliorer l'accessibilité des résidents et le cheminement piétonnier. Par ailleurs, nous sommes heureux de vous annoncer que le Département du Loiret referra courant juin la réfection de la bande de roulement route de Loury, du centre bourg, jusqu'à la sortie d'agglomération.



EMBELISSEMENT

Le fleurissement de la commune prend toute son importance cette année. Après l'obtention en 2021 d'une fleur dans le cadre du label des Villes et Villages Fleuris, le jury régional effectuera sa visite en août prochain. Il statuera alors sur le maintien, la suspension de cette reconnaissance, où mieux, nous accordera une 2nde fleur pour récompenser nos efforts.

Tout le monde est mis à contribution ; les agents techniques mettent en valeur les massifs et commencent à pailler pour l'été après taille, désherbage et plantation. Les habitants sont aussi invités à participer en renouvelant le fleurissement devant leur habitation, et par le respect de l'espace public.



BON A SAVOIR



SAMEDI 18 MAI

à 10h00, devant l'Église de Rebréchien

MARCHE PROPRE REBRÉCHIEN

Durée : 1 heure environ pour la marche et quelques minutes pour le tri et la photo !

Zone : RDV devant l'église de Rebréchien puis ramassage dans les alentours.

Référent : Jacqueline C.

Toutes les marches sont ouvertes à toutes et tous, petits et grands et pour participer, il vous suffit de venir avec vos gants et armé de motivation !

#break
free
from
plastic



Dans le cadre des réunions de quartiers, 9 familles du lotissement des Hachains ont rencontré la municipalité pour définir l'aménagement des 2 espaces verts de ce quartier et les plantations attendues. D'autres habitants que nous remercions apportent leur concours au suivi des plantations : taille de la vigne par Mr ROUSSEAU, proposition de végétaux par Mr CAILLARD pour recréer une haie champêtre à l'arrière de la résidence route de Loury, conseils pertinents et rencontres pour de nouvelles plantations par Mr VIJANDE.

Samedi 18 Mai à 10h, place de l'église, sous forme d'une marche propre une action de "nettoyage" de la commune aura lieu. Elle accueillera enfants et adultes volontaires, sensibilisés à la propreté de notre lieu commun de vie.



UNE SAISON RICHE EN ÉVÈNEMENTS



COUP DE THÉÂTRE À REBRÉCHIEN

Les 14, 15 et 16 juin 2024 auront lieu à Rebréchien les rencontres de théâtre amateur organisées par la Fédération de Théâtre amateur du Comité du Loiret.

Dans ce cadre, 8 troupes de théâtre assurant 8 représentations seront présentes durant ces 3 jours sur la commune.

Plus d'informations très prochainement.

Contact au 06.25.93.13.46. ou par mail cd45fncta.over-blog.fr



LE ROCK IN REBRECH' FESTIVAL - NO MAD MUZIK

On se retrouve les samedi 25 mai ET dimanche 26 mai prochains !

Le SAMEDI au programme :

Princesses LEYA , SIDILARSEN, LA JARRY - Une scène 100% française pour cette 13ème édition du Rock in Rebrech'

Le DIMANCHE fera la part belle aux formations locales :

BLUES REVENGE, Will And Guy's + Musical guests

Profitez sur place d'un village d'exposants avec tatoueur, vêtements, chaussures, US cars, expo photo, écrivain, merchandising groupe !

Cette année le festival est **gratuit** pour les habitants de Rebréchien sur présentation à l'accueil d'un justificatif de domicile !

DU CÔTÉ DE LA VIE MUNICIPALE

SALLE POLYVALENTE

Amélioration et modernisation des lumières de scène avec pose de micros d'ambiance à la salle polyvalente. Un vrai plus pour les spectacles, chorales ou représentations théâtrales.



DU CÔTÉ DE LA VIE MUNICIPALE

ANTENNE RELAIS 4G

La Sté ENSIO représentant les opérateurs SFR et Bouygues Telecom s'est approchée de la commune pour évoquer l'installation prochaine d'une antenne relais 4G compatible 5G sur notre commune. Un emplacement d'environ 64 m² a été proposé à l'arrière de la zone de l'Épinay, derrière les Transports NOTIN pour y accueillir un pylône de 18 mètres permettant à 99 % des administrés d'obtenir une téléphonie 4G de qualité auprès des opérateurs Bouygues et SFR.



DU CÔTÉ DE LA CITOYENNETÉ

BUDGET PARTICIPATIF

La municipalité de Rebréchien a décidé de se doter pour la deuxième fois d'un budget participatif et d'y consacrer une enveloppe de 4.000 euros pour 2024.

Ce dispositif permet aux habitants de proposer, puis de choisir des projets d'intérêt général pour la commune. Retrouvez toutes les informations et le dossier de candidature sur www.rebrechien.fr



BON À SAVOIR



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le scrutin aura lieu le dimanche 09 juin 2024. Le bureau de vote situé à la salle polyvalente de Rebréchien rue Marguerite de Guitaut sera ouvert de 08h00 à 18h00.

Pour voter merci de vous munir de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité.

Mairie de Rebréchien,
18 Route de Neuville-aux-Bois, 45470 Rebréchien
Téléphone : 02 38 65 61 15 / mail : secretariat@rebrechien.fr
Site internet : www.rebrechien.fr



Pour s'abonner à la page : Commune de Rebréchien

Durant la période sensible des naissances,
**LES CHIENS PEUVENT PERTURBER ET
METTRE EN DANGER LES ESPECES
SAUVAGES.**

OBLIGATION DE TENIR EN LAISSE

Du 15/04 au 30/06



⚠
En cas de non-respect de l'arrêté ministériel imposant le maintien des chiens en laisse du 15 avril au 30 juin, le contrevenant encourt une amende pouvant aller jusqu'à 750 euros.